

Divers :

- **2100 : des chênes verts à Cherbourg ? :**

Quelles forêts en France en 2100 ? Face à la réalité du réchauffement climatique soulignée dans le récent rapport du GIEC de février 2007, qui prévoit une élévation des températures à l'échelle du globe entre + 1,8 et + 4°C à l'horizon 2100, nul doute que le visage des forêts évoluera.

Les chercheurs de l'INRA de Nancy ont ainsi estimé l'aire potentielle de répartition en France de cinq espèces d'arbres en fonction des paramètres climatiques qui pourraient exister en 2100, sur la base d'un scénario d'augmentation de la température de + 2,5°C, prévu par le modèle ARPEGE, à partir des données de Météo-France et de l'Inventaire Forestier National.

Le chêne vert (*Quercus ilex* L.), surtout présent dans les zones méditerranéennes actuellement, pourrait se développer bien au-delà de sa «*niche climatique*» et dépasser la latitude de la Loire.

Cet exemple du chêne vert peut être transposé à la grande majorité des espèces méditerranéennes : l'olivier, le pin d'Alep, le pin parasol, le cyprès toujours vert, etc. Le hêtre commun (*Fagus sylvatica* L.) est, quant à lui, pour l'instant présent dans les plaines de la moitié nord et dans les zones de montagne au sud.

D'un point de vue écologique, il est bien établi que le hêtre a besoin d'une humidité atmosphérique élevée, avec des précipitations annuelles supérieures à 700 mm. A l'horizon 2100, l'aire de répartition du hêtre pourrait fortement régresser et le même phénomène pourrait être observé pour les espèces telles que le mélèze, le sapin, l'épicéa.

L'INRA précise cependant dans son étude que «*ces résultats ne constituent pas une prévision pour nos forêts car il reste encore beaucoup d'incertitudes sur le comportement des essences forestières*». En savoir plus sur le site de l'INRA...

- **Tout savoir sur la stratégie de l'Union en faveur des biocarburants :**

L'Union européenne soutient le développement des biocarburants dans l'objectif de réduire les émissions de gaz à effet de serre, d'encourager la décarbonation des carburants fossiles, de diversifier les sources d'approvisionnement en carburant, d'offrir de nouvelles opportunités de revenu dans les zones rurales et de développer le remplacement à long terme du pétrole fossile.

En savoir plus sur le site de la Direction générale de l'Agriculture...

La stratégie de l'Union en matière de biocarburants...

➤ Congrès EDT Dax 31 mai – 1^{er} et 2 juin 2007 : Semaine – 9 !

Le bulletin d'inscription et le programme sont joints à la newsletter.

N'hésitez pas à les distribuer autour de vous.

Ces documents seront prochainement disponibles sur notre site Internet.

📁 Dossiers en cours / dossiers d'actualité :

- QualiTerritoires :

Il a été procédé cette semaine au dépôt des statuts de l'association QualiTerritoires, organisme professionnel de qualification des entreprises de travaux agricoles, forestiers et ruraux.

- Convention collective :

Le syndicat départemental EDT Haute-Garonne est en négociation pour la convention collective Tarn - Haute Garonne EDT – CUMA. Le sujet est l'indemnisation des petits trajets (siège de l'entreprise - chantier).

Le syndicat aimerait savoir si dans d'autres régions le sujet a été abordé dans la cadre des négociations, et quelles sont les propositions qui ont été signées.

Vous pouvez contacter Erwan Charpentier à l'adresse suivante : e-charpentier@e-d-t.org

🌿 Vie du réseau :

- EDT Sarthe :

M. Jean-Claude Mousset a laissé sa place de Président EDT Sarthe à Monsieur Michel Léveillé, suite à leur Conseil d'administration du 22 mars 2007.

Ses coordonnées sont les suivantes :

8 Route de la Suze

72210 Louplande

Courriel : mileveille@wanadoo.fr

Tél. siège EDT : 02.43.88.16.39

Portable : 06.23.24.25.83

Le secrétariat administratif est assuré par Madame Elyane Léveillé.